

**Zeitschrift:** Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

**Herausgeber:** Alliance de Sociétés Féminines Suisses

**Band:** 86 (1998)

**Heft:** 1417

  

**Artikel:** Brèves

**Autor:** [s.n.]

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-284696>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 24.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## BRÈVES

### Conseil fédéral: le PDC prépare une candidature féminine

En récoltant 92 voix au cinquième tour de l'élection à la succession de Jean-Pascal Delamuraz, le 11 mars, Christiane Langenberger n'a pas seulement réalisé un beau score mais ouvert largement la porte à une nouvelle candidature féminine, vraisemblablement démocrate-chrétienne. Arnold Koller, d'Appenzell Rhodes-Intérieures, est justement PDC. Né en 1933, il est le doyen de collège et pourrait bien envisager de prendre sa retraite en 1999, une fois terminée la révision de la Constitution fédérale dont il est le principal artisan en sa qualité de chef du Département fédéral de justice et police.

Brigitte Hauser, présidente des Femmes PDC (Parti démocrate-chrétien), est gonflée à bloc après le succès remporté par la conseillère nationale vaudoise qui s'était mise en campagne presque à la dernière minute. Son comité, de concert avec les groupements féminins des sections cantonales, est en train de dresser l'inventaire des femmes inscrites au parti qui occupent des fonctions aux exécutifs et législatifs des cantons et des communes, mais aussi de celles qui sont actives dans le monde économique, la justice ou l'université. Dans le but de détecter celles qui seraient prêtes à poser leur candidature sur le plan fédéral. Une opération qui, au demeurant, s'avèrera également utile pour la préparation des élections fédérales de 1999.

Comme le constate avec satisfaction Hilmar Gernet, secrétaire général du PDC suisse, il existe un grand vivier de femmes compétentes dans son parti, lequel n'a pas attendu que se pose la question de la succession de Jean-Pascal Delamuraz pour se mettre à la recherche de candidatures féminines au Conseil fédéral. «*Nous présenterons à coup sûr, lors de la prochaine vacance au Conseil fédéral, un ticket à deux, voire à trois candidats. Dont une ou deux seront des femmes.*». «*En revanche, je pense qu'il n'est plus possible de bâtir une candidature, à la manière de Pascal*

*Couchevin. Tout-e candidat-e doit définir avec clarté son programme politique. C'est plus important que d'accomplir une carrière politique traditionnelle dans un exécutif, puis au Parlement fédéral. Le moment, insiste-t-il, est venu de reconnaître comme atout la diversité des biographies, en particulier chez les femmes.*».

La Lucernoise Josi Meier, qui a quitté le Conseil des Etats en 1995, après une longue et active carrière sous la coupole du Palais fédéral, donne une définition des politiciennes qui plaît à son compatriote Hilmar Gernet: «*Une femme se sent plus à l'aise en commission qu'en assemblée plénière, parce qu'elle s'engage là où elle sait que son travail sera utile et non pas à la tribune où tout le monde peut l'entendre.*»

Brigitte Hauser note qu'à l'exception de la Lucernoise Rosmarie Dormann âgée de 51 ans, les cinq autres parlementaires fédérales du PDC ont atteint la soixantaine. «*Il est urgent d'assurer la relève. Les candidates peuvent compter sur le soutien des instances dirigeantes du PDC où les hommes restent majoritaires. Ils sont disposés à ne pas ménager leurs efforts pour faire connaître les candidates dans les assemblées de parti, les nombreuses réunions publiques et, ce qui compte particulièrement aujourd'hui, auprès des médias.*» «*A condition qu'elles aient la volonté de se lancer dans la bataille, enchaîne le secrétaire général, qu'elles soient des personnalités avec du profil et qu'elles acceptent de courir le risque d'échouer.*»

Brigitte Hauser, 44 ans, mariée à un homme qui assume sans problème sa part des tâches ménagères, mère d'un fils de dix-huit ans, députée au Grand Conseil valaisan où elle est aussi cheffe du groupe PDC du Haut-Valais, apparaît comme une candidature intéressante, d'autant que ses fonctions présidentielles la mettent en contact suivi avec les dirigeants de son parti. Et qu'elle a su garder la tête haute après les basses attaques qu'elle a subies dans son canton en raison de sa prise de position courageuse sur l'avortement «*grâce au soutien décisif de mes proches et de mes amis, note -t-elle, car j'ai été profondément blessée.*» Elle sourit: «*Il y*

*a déjà un Valaisan et un Lucernois dans la place avec MM. Couchevin et Villiger. Or je suis Valaisanne par le domicile et Lucernoise par mes origines!*» Elle n'a pas l'expérience d'un exécutif, poursuit-elle... et le Nouvelliste ignore systématiquement toutes ses interventions. Parmi les femmes qui auraient l'étoffe d'une conseillère fédérale au PDC, Brigitte Hauser cite trois femmes de gouvernement: l'Appenzelloise Ruth Metzler, la Saint-Galloise Rita Roos et la Bâloise Elsbeth Schneider.

**Anne-Marie Ley**

### Gouvernements cantonaux: et de 30 !

Dimanche 15 mars, trois femmes ont été brillamment élues au gouvernement de leurs cantons respectifs, ce qui porte le nombre de femmes d'Exécutifs cantonaux à trente, sur un total de 164 sièges. La socialiste vaudoise Francine Jeanprêtre s'en vient siéger au côté de la radicale vaudoise **Jacqueline Maurer**, élue en 1997 lors d'une élection partielle en remplacement du radical Jacques Martin.

Les gouvernements des cantons de Glaris et des Grisons, deux bastions farouchement masculins jusqu'à présent, ont enfin cédé sous la pression de leurs électrices et électeurs, l'un au profit de la radicale Marianne Dürst-Kundert et l'autre à celui de la démocrate du centre Eveline Widmer-Schlumpf.

**Francine Jeanprêtre**, 52 ans, juriste de formation, est conseillère nationale depuis 1987. Elle connaît déjà les embûches du rôle de minoritaire - socialiste et femme - au sein d'un Exécutif, puisqu'elle a siégé durant deux législatures à la Municipalité de Morges à la tête du dicastère de l'Urbanisme et de la police des constructions. Elle prendra la tête du Département Formation et Jeunesse le 21 avril. «*Je suis enthousiasmée par cette perspective, nous affirme-t-elle, parce que c'est un département qui touche à tout ce qui est humain et que le temps est venu pour l'Etat de faire davantage pour la jeunesse.*» La nouvelle conseillère d'Etat jouera le jeu de la collégialité, à condition toutefois, nuance-t-elle, que les décisions de l'Exécutif n'entrent pas en conflit avec ses convic-

tions profondes: «*J'ai obtenu des garanties de la part des mes collègues que je pourrai mener à bien la réforme de l'école vaudoise. Mais je suis prête à invoquer la clause de conscience pour me dessaisir de tout dossier dont les enjeux qualitatifs me sembleraient impossibles à maintenir.*»

Lucide, eu égard notamment au formidable défi financier, Francine Jeanprêtre note qu'elle ne pourra pas faire de miracles au sein d'un gouvernement à majorité de droite. Elle espère pouvoir compter sur la complicité et la solidarité de sa collègue radicale, par exemple lorsque les intérêts des femmes seront en jeu. Au plan national, elle a démissionné de la vice-présidence du Parti socialiste suisse et pense devoir renoncer à son mandat de conseillère nationale, au plus tard l'année prochaine.

### Bastions masculins

La sixième tentative fut la bonne dans le canton de **Glaris**: ce ne sont pas moins de cinq femmes qui, depuis 1973, s'étaient courageusement lancées dans l'arène, mais sans succès dans ce canton, dont la proportion de femmes au Parlement ne dépasse pas 10%. **Marianne Dürst-Kundert**, 37 ans, candidate officielle du parti radical, a devancé avec élégance un rival dangereux, l'actuel président du groupe parlementaire radical, qui s'était lancé dans la course sans avoir obtenu l'investiture officielle de son parti. Une opération qui s'est soldée par la perte d'un siège socialiste au gouvernement. La nouvelle conseillère d'Etat a compensé son inexpérience politique - elle n'était que secrétaire du parti radical glaronnais - par une énergique campagne politique de proximité. Elle a couru le monde en tant qu'hôtesse de l'air avant d'obtenir sa licence en droit à l'âge de 30 ans et d'ouvrir, il y a deux ans, son étude d'avocate. Dans le canton des **Grisons**, **Eveline Widmer-Schlumpf** a créé la sensation en se faisant élire au premier tour, devançant largement ses rivaux - deux sortants, deux nouveaux - qui doivent tous se soumettre à un second tour début avril. 42 ans, avocate de formation, mère de trois enfants, elle est entrée en politique par l'exercice de fonctions judiciaires et politiques au

niveau d'un arrondissement et siège au parlement cantonal depuis une dizaine d'années sur les bancs de l'UDC (Union démocratique du centre). Fille de l'ancien conseiller fédéral Léon Schlumpf, elle affirme s'être clairement affranchie de la notoriété paternelle et distanciée tout aussi clairement de l'aile blochérienne de son parti. Elle s'est imposée par sa connaissance approfondie des dossiers, la diversité de ses centres d'intérêt et promet d'être à l'écoute des femmes. «Elle a la trempe d'une future conseillère fédérale», disent ses nombreux fans.

Grâce à ces trois nouvelles élections, le nombre de conseillères d'Etat atteint le chiffre de trente. Il n'y a actuellement que quatre cantons qui ne comptent aucune femme dans leur gouvernement: Valais, Nidwald, Schaffhouse et Schwytz. Huit cantons en recensent deux: Genève, Vaud, Berne, Bâle-Ville, Zurich, Obwald, Saint-Gall et Appenzell Rhodes-Extérieures.

**Anne-Marie Ley**

## 11<sup>e</sup> révision de l'AVS: les concessions des femmes radicales

Ce ne sont pas moins de 1550 réponses que les Femmes radicales suisses ont reçues suite au sondage qu'elles avaient lancé en décembre dernier sur les attentes des femmes à propos de la 11<sup>e</sup> révision de l'AVS. Un taux de réponse qualifié de satisfaisant par Sibylle Burger, présidente de cette association faitière. Enseignement principal, voire étonnant de ce sondage selon Sibylle Burger: une majorité se dégage en faveur d'une adaptation de la rente de veuve à celle de veuf, dont les conditions sont plus restrictives que celles de la rente de veuve. La prise en compte, dans le calcul de la rente, du travail à caractère d'utilité publique, recueillie, elle aussi de nombreux suffrages. D'autre part, pour une majorité de participantes, l'assouplissement de l'âge de la retraite ne constitue pas une question à résoudre d'urgence. Sibylle Burger en tire la conclusion que

les participantes au sondage font preuve de réalisme face à la conjoncture actuelle. Il ressort par ailleurs de remarques personnelles, livrées par certaines participantes, que la mise en place d'une assurance maternité apparaît nécessaire et que les mères devraient bénéficier d'une amélioration de leur situation, tandis que les veuves pourraient supporter des sacrifices au bénéfice des femmes en âge d'avoir des enfants. Les résultats complets du sondage seront publiés à l'occasion de la session parlementaire des femmes des 2 et 3 mai prochains. (aml)

## Maria Mumenthaler cède son sceptre

La fondatrice de Manpower Suisse marque ses 65 ans en cédant son sceptre à un homme, Charles Bélaz, Vaudois, ingénieur établi à Zurich. Un départ à la retraite pour Maria Mumenthaler qui ne l'empêchera guère de rester active, puisqu'elle conserve la présidence du conseil d'administra-

tion et la majorité des actions. Elle a confié à la Radio suisse romande (RSR), qu'elle avait souhaité que ce soit une femme qui prenne le relais, mais dans l'appel de candidatures qu'elle a lancé dans la presse, aucune femme ne s'était annoncée. Ce fut aussi l'occasion pour cette dynamique créatrice d'entreprise d'opérer un retour en arrière, teinté d'une pointe de regret. Elle aurait bien voulu étudier à l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich. Or, dans les années 50, aucune femme ne s'était encore hasardée à se lancer dans des études hautement techniques. Diplômée de l'Ecole d'interprètes, Maria Mumenthaler s'est «contentée» de lancer le travail temporaire en Suisse en 1960, à une époque où il était réservé aux femmes qui cherchaient un travail d'appoint. Depuis lors, le travail temporaire a conquis ses lettres de noblesse. (aml)

## PASSION D'INGENIEURES

La formation a toujours été reconnue comme un élément essentiel de l'amélioration de la situation des femmes. Mais des préjugés ont jusqu'à maintenant retenu les jeunes filles de se lancer dans la formation scientifique et technique, qui est pourtant l'une de celles qui ouvrent les voies les plus prometteuses pour l'avenir. Et les jeunes femmes ont déjà prouvé que les filles peuvent aussi bien y réussir que les garçons.

On sait aussi aujourd'hui l'importance de l'économie, mais elle est encore un domaine considéré comme masculin, où malgré le principe de l'égalité, les femmes n'atteignent guère les postes décisionnels.

A juste titre, tout comme sa collègue du Poly à Zurich, la déléguée à l'égalité de l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne considère que l'une de ses fonctions est de contribuer à l'orientation des jeunes filles au niveau secondaire, en les informant des possibilités qui s'offrent à elles dans les carrières scientifiques et techniques auxquelles l'EPFL donne accès. Elle vient de publier une attrayante brochure de 130

pages, abondamment illustrée, dont l'auteure est notre amie du comité de rédaction de *Femmes Suisses*, Alexandra Rihs. Titre *Carrières de femmes, Passion d'ingénieures*. En effet, ces treize femmes, interviewées, disent leur satisfaction du choix qu'elles ont fait, qu'elles soient étudiantes, ou architectes, ingénieures en génie civil ou rural, en physique, en microtechnique, en informatique, en mécanique, en électricité.

Leurs réponses témoignent d'un dynamisme qui dépasse leur travail professionnel: il ne les empêche pas de se sentir femmes, d'être mariées ou d'avoir un compagnon, d'être mères, de pratiquer un sport ou leur hobby favori. Elles font de la recherche, ou de l'enseignement comme assistantes à l'EPFL, ou sont dans l'industrie privée. L'une d'elles, à 34 ans dirige à Nyon une entreprise d'une quarantaine de collaborateurs, qui travaille pour la recherche spatiale. Toutes sont passionnées par leur travail.

Dans le domaine de l'économie aussi, des portes s'ouvrent pour les jeunes femmes qui osent les franchir, ayant compris l'im-

portance de se former à la gestion des affaires. Ainsi, la plus ancienne et prestigieuse des «Business Schools», celle de Harvard, qui comptait, il y a trente ans, trois étudiantes dans une volée de quelque six cents étudiants, en compte aujourd'hui une centaine.

Bien plus: il y a des femmes dans le corps professoral, il y a des cours où étudiants des deux sexes analysent la situation d'entreprises dirigées par des femmes, non pour résoudre des questions dites féminines, mais pour comprendre mieux quel est, dans la gestion des entreprises, l'apport spécifique des femmes: intuition, imagination, tact dans les relations humaines, esprit d'initiative, façon différente et souvent complémentaire de voir les problèmes.

Des enseignants viennent encore de participer à un séminaire organisé par deux femmes: elles ont groupé, recrutées dans tout le monde, quelque quatre-vingts femmes dirigeant leur propre entreprise. Le but était de leur offrir l'occasion d'actualiser leur propre formation, de se rencontrer et de nouer entre elles un de ces réseaux de relations personnelles dont les hommes ont depuis longtemps saisi toute l'utilité.

Rappelons qu'en mai 1997 un forum-exposition a été organisé par l'American Center à Genève sous le titre *Women in Business*. Son programme était, en plus modeste, analogue à celui de Harvard. Ses conclusions ont été les mêmes. Il a eu du succès, et l'expérience sera peut-être renouvelée en 1999.

Il faut souhaiter que la brochure de l'EPFL soit largement répandue dans les gymnases de Suisse romande, que les écoles de gestion d'affaires suivent la voie tracée par Harvard, et que soit ainsi brisé, pour les jeunes filles, le cercle trop étroit des professions dites féminines.

Les femmes qui se lancent dans les affaires ou dans des carrières relevant des sciences ou de la technologie ne sont pas les seules à profiter de telles percées. D'autres les prendront comme modèles. Et ainsi se manifesterà le potentiel, trop longtemps sous-estimé que représentent les femmes.

**Perle Bugnion-Secretan**

EPFL, Bureau de l'égalité, 1015 Lausanne (gratuit)